

EVARS: **Education à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle.**

EVARS c'est quoi ?

L'éducation nationale met un place un nouveau programme nommé EVARS pour tous les élèves de la maternelle à la Terminale. A ce titre, les élèves recevront une sensibilisation à raison de 3 séances d'une durée comprise entre 1 à 2 heures au cours de l'année soit par des intervenants extérieurs soit par un membre de l'établissement.

Toutes les interventions se feront sous la responsabilité du professeur en charge de la classe.



La programmation s'articule autour de trois champs :

- Le champ biologique,
- Le champ psycho émotionnel,
- Le champ juridique et social.

EVARS en sixième :

Les élèves seront sensibiliser sur différents thèmes prévues dans le programme de l'éducation Nationale.

Au collège Maison Blanche, les points abordés seront :

Axe 1 : Se connaître, vivre et grandir avec son corps.

- Connaître les changements induits par la puberté.
- Comprendre que la puberté est une composante de l'adolescence qui entraîne des changements physiques, physiologiques, psychologiques et affectifs.
=> Ce point sera traité par les enseignants de SVT en lien avec leur programme de Sciences.

Axe 2 : Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir.

- Connaître, en particulier dans l'usage des outils numériques, le cadre légal qui vise à protéger la vie privée et respecter l'intimité de tout individu et la dimension éthique qui la sous-tend.
=> ce point sera traité par l'association « Tu es mon autre »

Axe 3 : Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable.

- Etudier les fonctionnements sociaux :
 - en différenciant : règles, normes, modèles et stéréotypes
 - normes sociales et culturelles
 - processus de hiérarchisation ou d'exclusion à l'oeuvre au sein des groupes d'appartenance ?
=> ces points seront abordés par les enseignants d'EMC.

EVARS:

Education à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle.

EVARS c'est quoi ?

L'éducation nationale met un place un nouveau programme nommé EVARS pour tous les élèves de la maternelle à la Terminale. A ce titre, les élèves recevront une sensibilisation à raison de 3 séances d'une durée comprise entre 1 à 2 heures au cours de l'année soit par des intervenants extérieurs soit par un membre de l'établissement.

Toutes les interventions se feront sous la responsabilité du professeur en charge de la classe.



EVARS en cinquième :

Les élèves seront sensibilisés sur différents thèmes prévus dans le programme de l'éducation Nationale.

Au collège Maison Blanche, les points abordés seront :

Axe 1 : Se connaître, vivre et grandir avec son corps.

- Identifier la santé comme un état complet de bien-être physique, mental et social.
 - Comprendre que la diversité des apparences physiques n'empêche pas l'égalité et réciproquement.
- => ces points seront abordés par les enseignants d'EPS et d'EMC

Axe 2 : Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir.

- Prendre conscience que les réseaux sociaux et Internet diffusent des contenus sexuellement explicites, interdits aux personnes mineures, qui peuvent être choquants, violents, peuvent véhiculer des stéréotypes et banaliser des comportements violents. Élaborer des stratégies pour s'en protéger et protéger les autres.
 - Prendre conscience que l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux peut entraîner des situations dangereuses ou des infractions à la loi, élaborer des stratégies pour s'en protéger et protéger les autres.
- => Intervention par le réseau OTE

Axe 3 : Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable.

- Savoir comment réagir de manière efficace lorsqu'une personne est victime de harcèlement, de violence sexiste ou sexuelle (pratiquer une écoute empathique, apporter du soutien solidaire à la victime, signaler les violences)
- => ces points seront abordés par les enseignants d'EMC

EVARS:

Education à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle.

EVARS c'est quoi ?

L'éducation nationale met en place un nouveau programme nommé EVARS pour tous les élèves de la maternelle à la Terminale. A ce titre, les élèves recevront une sensibilisation à raison de 3 séances d'une durée comprise entre 1 à 2 heures au cours de l'année soit par des intervenants extérieurs soit par un membre de l'établissement.

Toutes les interventions se feront sous la responsabilité du professeur en charge de la classe.



La programmation s'articule autour de trois champs :

- Le champ biologique,
- Le champ psycho émotionnel,
- Le champ juridique et social.

EVARS en quatrième :

Les élèves seront sensibilisés sur différents thèmes prévus dans le programme de l'éducation Nationale.

Au collège Maison Blanche, les points abordés seront :

Axe 1 : Se connaître, vivre et grandir avec son corps.

- Connaître où et comment s'informer ou bénéficier de dépistages ou d'une prise en charge médicale en santé sexuelle.
- Comprendre l'importance de prendre des décisions favorables à sa santé et celle des autres (Prévention des IST, moyens de contraception).
- Identifier un adulte de confiance pour échanger et trouver des informations en lien avec sa santé sexuelle

=> Ce point sera traité en co-intervention par les enseignants de SVT et l'infirmière du collège.

Axe 2 : Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir.

- Comprendre les problèmes associés à la diffusion et au commerce des images, à la marchandisation du corps, à l'exploitation sexuelle.
- Savoir comment s'en protéger et être aidé pour le faire.

=> ce point sera traité par l'association « Tu es mon autre ».

Axe 3 : Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable.

- Comprendre la notion de pornographie, la différencier des contenus érotiques et prendre conscience que la pornographie représente, de manière faussement réaliste et stéréotypée, des axes sexuels dépourvus de toute dimension affective ou sentimentale et souvent violent.

=> ce point sera traité par l'association « Tu es mon autre ».

EVARS:

Education à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle.

EVARS c'est quoi ?

L'éducation nationale met en place un nouveau programme nommé EVARS pour tous les élèves de la maternelle à la Terminale. A ce titre, les élèves recevront une sensibilisation à raison de 3 séances d'une durée comprise entre 1 à 2 heures au cours de l'année soit par des intervenants extérieurs soit par un membre de l'établissement.

Toutes les interventions se feront sous la responsabilité du professeur en charge de la classe.



EVARS en troisième :

Les élèves seront sensibilisés sur différents thèmes prévus dans le programme de l'éducation Nationale.

Au collège Maison Blanche, les points abordés seront :

Axe 1 : Se connaître, vivre et grandir avec son corps.

- Définir les notions de désir, d'excitation, de plaisir, de bonheur, ainsi que leurs relations à la sexualité.
- Faire la différence entre le désir qui fait référence aux imaginations, aux émotions et aux envies, et le comportement qui correspond à des actions qui peuvent être réfléchies et contrôlées ; examiner la part et la place de la liberté dans ces différentes situations.
- Comprendre que le désir peut ne pas toujours être assouvi.

=> Ces points de cet axe seront traités par l'association EPA

Axe 2 : Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir.

- Prendre la mesure des risques à prévenir ou à maîtriser s'agissant de la sexualité :
 - réduction des risques d'infections sexuellement transmissibles (IST), y compris d'infection par le VIH : modes de transmission, moyens de protection, dépistage, prophylaxie préexposition (PrEP), traitement post-exposition au VIH (TPE), vaccination contre les infections à papillomavirus (HPV) ;
 - grossesses non prévues et/ou non désirées : moyens de contraception, tests de grossesse, interruption volontaire de grossesse (IVG).

=> Ce point sera traité en co-intervention par les enseignants de SVT et l'infirmière du collège.

Axe 3 : Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable.

- Déterminer le champ des droits et des devoirs en matière de sexualité et comprendre leur raison d'être (principes et valeurs impliquées : égalité entre les femmes et les hommes, entre les orientations sexuelles, droit à la différence)

=> Ce point sera traité par les enseignants de Français